

### **15. Arts visuels, arts du spectacle et littérature**

Les deux parties encourageront les relations directes dans le domaine de la culture et des arts entre les personnes, les instituts et les organismes, dans le cadre de leurs politiques respectives sur les relations culturelles internationales.

### **16. Industries de la culture**

Les deux parties font remarquer que les industries de la culture constituent un secteur stratégique de création d'emplois et qu'elles jouent un rôle essentiel dans l'établissement d'une identité nationale, à l'échelle nationale et à l'étranger. Elles donnent une vue d'ensemble de l'évolution des politiques dans leur pays respectif, dans le domaine du cinéma et de la télévision, des enregistrements sonores et de l'édition, et conviennent que la coopération bilatérale dans ces secteurs pourrait présenter des avantages économiques.

La partie canadienne fait part de son intérêt pour l'évolution de la réglementation dans le contexte de l'Union européenne et s'inquiète des répercussions que pourrait avoir sur le statut des coproductions canadiennes avec des partenaires de cette région, notamment les Pays-Bas, la publication récente du livre vert modifiant la politique audiovisuelle européenne. La délégation néerlandaise prend bonne note de ces inquiétudes et déclare qu'elle portera la position canadienne à l'attention des autorités néerlandaises compétentes.

### **17. Technologie et arts**

La partie canadienne mentionne le «6<sup>e</sup> symposium international des arts électroniques», qui aura lieu à Montréal en septembre 1995, et espère que les spécialistes néerlandais du domaine y seront largement représentés. Cette année, le ministère du Patrimoine canadien est l'hôte d'un symposium international de trois jours, «Sans frontières - perspectives comparées du patrimoine, de la culture et de l'identité», qui se tiendra à Ottawa du 13 au 15 juin.

## **IV POLITIQUE SOCIALE**

### **18. Aide sociale**

La partie néerlandaise annonce qu'elle serait heureuse d'échanger des renseignements, des documents et des spécialistes dans le domaine de la politique d'aide sociale